Quelles différences entre urne électronique et urne papier ?



Le vote électronique est, depuis 2012, une solution de vote pour les élections sociales apportant de nombreux avantages et bénéfices aussi bien pour l'entreprise que pour les partenaires sociaux. Plusieurs centaines d'entreprises de tous les secteurs et de toute taille ont utilisé l'e-voting avec succès durant les deux dernières occurrences des élections sociales. A la suite d'un retour d'expériences positif de celles-ci, nous proposons dans cet article d'expliquer comment et en quoi des bureaux de vote électronique diffèrent de bureaux de vote papier.

Qu'est-ce qu'une urne dans le vote électronique ?

Les urnes du vote électronique sont dématérialisées. Cela signifie qu'il n'existe plus de « boîtes » physiques à installer pour chaque catégorie de travailleur, multiplié par le nombre de bureaux de vote, multiplié par le nombre de sites géographiques/locaux différents où l'entreprise a décidé d'installer ses bureaux de vote.

Cette différence produit des bénéfices organisationnels pour faciliter la gestion de l'élection et l'accès au vote pour les électeurs. En effet :

- Quel que soit le site ou l'endroit physique de l'entreprise où votera l'électeur, ses bulletins iront de facto dans les urnes correctes qui correspondent à la bonne combinaison d'organe (CE ou CPPT) et de catégorie (Employé, Cadre, Ouvrier, Jeune travailleur).
- Alors que les urnes physiques doivent être surveillées et scellées durant leur transport et dans les locaux où elles sont installées, les urnes dématérialisées du vote électronique ne doivent pas être installées (gain logistique). Elles sont contrôlables et contrôlées de façon centralisée. De plus les urnes électroniques permettent au président du bureau de vote principal et aux témoins syndicaux de suivre en temps réel, s'ils le souhaitent, l'état de remplissage de chaque urne et le statut de l'élection (NDLR : nous reviendrons dans un prochain article expert sur le sujet de comment contrôler un vote électronique sans être informaticien).

Le tableau ci-dessous indique les avantages de l'urne dématérialisée (électronique):

Urnes - vote papier	Urnes - vote électronique
Les urnes sont des boîtes physiques.	Pas d'urnes physiques. Les urnes sont dématérialisées.
Une urne différente est à installer pour chaque site ET chaque bureau de vote ET chaque organe ET chaque catégorie de travailleur.	Une même urne peut être partagée entre différents site/bureau de vote (pour un organe & catégorie donnée).
Les urnes physiques doivent être contrôlées par plusieurs groupes différents de personnes dans chaque bureau de vote.	Les urnes électroniques sont contrôlées centralement (et donc contrôlables par un seul groupe de personnes pour tous les sites et tous les bureaux de vote en même temps).
Les urnes doivent être installées et contrôlées physiquement.	Aucune installation physique requise. Une vérification des scellés électroniques est requise lors du dépouillement.
Les urnes doivent être manuellement déplacées.	Les urnes étant dématérialisées, aucun déplacement d'urne n'est requis.
Les bulletins des urnes doivent être dépouillés manuellement.	Le dépouillement est une simple opération d'addition après décryptage des bulletins individuels. Aucun dépouillement manuel laborieux requis.
Les urnes doivent être scellées manuellement avant dépouillement et transport.	Aucun scellement physique requis. Aucun transport de boîtes requis. Le scellement électronique apporte en plus la garantie de pouvoir répéter la procédure de dépouillement si nécessaire.

[block id="24761" title="Pied de page HAUT"]

Quelques articles sélectionnés par notre Expert qui pourraient aussi vous intéresser :

Les 10 conseils pour ne pas se faire «hacker» pendant l'été Les meilleurs conseils pour choisir vos mots de passe Victime d'un piratage informatique, quelles sont les bonnes pratiques ?

Victime d'usurpation d'identité sur facebook, tweeter ? Portez plainte mais d'après quel article de loi ? Attaques informatiques : comment les repérer ?

[block id="24760" title="Pied de page BAS"]

Source : Vote électronique pour les élections sociales : quelles différences entre urne électronique et urne papier ? — BECI